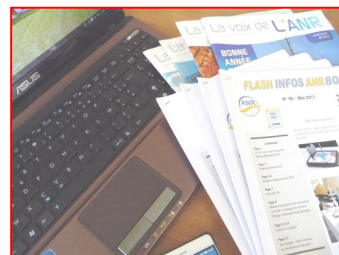


FLASH INFOS ANR 80



N° 60 – Octobre 2018



Tous ensemble !

SOMMAIRE

Page 2

Ils ont rejoint le Groupe 80
Ils nous ont quittés
Renouvellement 2018

Page 3

Amicale Vie

Page 4

Retraités de La Poste
Retraités d'Orange
Le téléphone fixe

Page 5

La COOP VAD
Le Centre S'Time

Page 6 à 10

Loisirs et voyages

Page 11

Les bordereaux réponses

Une nouvelle fois, vous découvrirez dans le présent « Flash Infos » des propositions de sorties et de voyages, témoignages, si besoin en était de la vitalité qui nous anime.

La défense des retraites, faut-il le rappeler, constitue pour l'ANR une facette importante de son engagement. Depuis quelques temps le pouvoir d'achat des retraités est rudement mis à l'épreuve.

Les manifestations de rues n'étaient pas trop dans les habitudes de l'ANR, cependant, lors des protestations du 15 mars dernier, et c'est une première, de nombreux retraités ont défilé regroupés derrière le calicot de l'ANR.

L'ANR, qui par ses statuts est une association qui se veut, et qui ne peut donc être taxée d'aucune arrière-pensée politique, condamne vigoureusement l'ostracisme qui frappe les retraités. L'adhésion à la Confédération Française des Retraités (CFR) et les nombreux contacts avec le pôle des retraités permettent d'affiner la stratégie en cours d'élaboration afin de défendre nos retraites.

Nos responsables nationaux avec le concours des départements s'activent résolument dans cette démarche. Aussi ont-ils besoin du renfort des adhérents afin de soutenir leur action.

C'est la raison pour laquelle il nous faut faire en sorte de grossir le nombre d'adhérents.

Nous avons tous autour de nous au moins un retraité qui n'est pas encore adhérent ou mieux encore un jeune retraité qui lui aussi est concerné par la problématique des pensions.

Alors n'hésitons pas à les contacter, c'est le gage de notre pérennité.

Les bulletins d'adhésions sont disponibles au secrétariat. Je compte sur vous et vous en remercie.

Gérard Dubuissez, membre du Comité du Groupe SOMME

ANR 80 - BP 41618 - 80016 AMIENS CEDEX 1

Tél. 03 22 22 18 29 - anrlpft80@wanadoo.fr

Site Groupe SOMME : www.anr80.fr

Rédacteurs : Jocelyne Personne, Régis Bloquel, Guy Bouthors, les membres de la commission Loisirs et Voyages

Maquette : Guy Bouthors

ILS ONT REJOINT LE GROUPE SOMME

Gratianne AMIENS, Mézières en Santerre
Claude CAULLIER, Amiens
Claude CHARTREZ, Boves
Blandine CUVELLIER et Gilles COTREL, Ailly sur Noye
Nadia et Serge DEJARDIN, Corbie
Danièle DISSAIS, Amiens
René FLAQUET, Abbeville
Ghislaine GENON, Amiens
Jacky LACHAMBRE, Amiens
Marie-Noëlle LECOINTE, Saint-Fuscien

Marie-Christine et Thierry LELONG, Salouël
Patrick LELONG, Hallencourt
Jocelyne LEMAIRE, Villers Bocage
Claudine et Patrick LOIRE, Damery
Annick POTEAU, Amiens
Erick RAU, Amiens
Catherine RUMIGNY, Amiens
Francis SATCHIVI, Amiens
Francine TITRANT, Amiens
Martine et Joël VAST, Amiens
Annie VERRIER, Amiens

ILS NOUS ONT QUITTES, NE LES OUBLIONS PAS

Arlette BELLET, Amiens
Christiane BLONDEAU, Abbeville
Roger BONDOIS, Berteaucourt les Thennes
Gisèle HENOCQ, Amiens
Fernande GRATTENOIS, Amiens
Thérèse HECQUET, Abbeville

Gérard LEMAIRE, Amiens
Edith LEMATTRE, Amiens
Jean-Marie LEPRETRE, Fléchin
Victoria et Pierre PECQUERY, Conty
Françoise ROUETTE, Villers-Bocage
Roland TELLIER, St Léger les Domart
Jean-Claude TETU, Tours en Vimeu

RENOUVELLEMENT DES ADHÉSIONS 2018

Nous vous remercions pour la fidélité que vous avez témoignée à notre association en 2018 en espérant qu'il en sera de même en 2019.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale du 29 mai 2018 a décidé d'une tarification unique pour 2019 :

- l'adhésion « **individuelle** » avec revue sera donc de **22 €** et
- la cotisation « **couple** » avec revue sera de **35 €**.

IMPORTANT : Dans le flash infos N° 59, nous vous avons proposé le prélèvement pour 2019 dans le but de nous simplifier le travail de gestion et pour vous, d'éviter les oublis de règlement.

Beaucoup d'entre vous ont donné leur accord, mais peu de RIB nous sont parvenus.

Si vous êtes intéressé pour utiliser ce nouveau mode de règlement, merci de nous faire parvenir votre RIB dès que possible afin que nous puissions mettre en œuvre la prise en compte de vos coordonnées.

Pour ceux qui ne souhaitent pas opter pour le prélèvement, rien n'est changé, le renouvellement de l'adhésion est à faire avant la date limite du **31 mars 2019**. Cela facilitera le travail des bénévoles de notre bureau.

Votre chèque devra être libellé à l'ordre de l'ANR80 et à envoyer sous enveloppe affranchie à l'adresse suivante :

ANR 80 La Poste et Orange-Groupe Somme- BP 41618- 80016 AMIENS CEDEX 1

N'hésitez pas à appeler le secrétariat le mercredi après-midi au **03 22 22 18 29** ou laissez nous un message pour tout renseignement. Nous répondrons dans les meilleurs délais.

AVEC AMICALE-VIE, ENVISAGEZ L'AVENIR AVEC SÉRÉNITÉ.



Jusqu'à 76 ans, Amicale –Vie vous attend !!

3 MOIS DE COTISATION OFFERTS JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2018

Le contrat Amicale Vie est un contrat sur mesure. Le Capital Décès est assuré par la CNP Il est payé sous 48 heures à la réception des pièces justificatives.

Toute personne adhérente à l'ANR peut souscrire un contrat Amicale-Vie

Pour les personnes **nées en 1953**, le versement du capital « temporaire » décès de la Mutuelle Générale **cessera le 31 décembre 2018.**

Pour les personnes **nées en 1954**, le versement du capital « temporaire » décès de la Mutuelle Générale **cessera le 31 décembre 2019.**

La plupart des mutuelles cessent, elles aussi, le versement du capital « temporaire » décès à la fin de l'année civile des 65 ans.

Quelque soit votre état de santé et votre âge, la cotisation n'augmentera pas.

capitaux	Adhérents de moins de 66 ans		Adhérents de 66 à 70 ans		Adhérents de 71 à 75 ans	
	Prime annuelle	Prime mensuelle	Prime annuelle	Prime mensuelle	Prime annuelle	Prime mensuelle
800 €	28, 80	2, 40	38, 40	3, 20	56, 40	4, 70
1 600 €	57,60	4, 80	76, 80	6, 40	113, 40	9, 45
2 400 €	86, 40	7, 20	115, 20	9, 60	170, 40	14, 20
3 200 €	115,80	9, 65	154, 20	12, 85	228, 00	19, 00
4 000 €	151,20	12, 60	199, 80	16, 65	291, 60	24, 30
4 800 €	190,20	15, 85	247, 80	20, 65	353, 40	29, 45
5 600 €	226, 20	18, 85	293, 40	24, 45	422, 40	35, 20
6 400 €	264, 00	22, 00	341, 40	28, 45	488, 40	40, 70
7 200 €	301, 20	25, 10	387, 60	32, 30	553, 20	46, 10
8 000 €	339, 00	28, 25	435, 60	36, 30	619, 20	51, 60

Les + d' Amicale-Vie : un capital-décès garanti **à partir de 2,40 € par mois**

-de 800 € à 8 000 € de capital et jusqu'à 24 000 € en cas d'accident

-une cotisation fixe

-exonération de frais de successionet plus encore !!

Information importante

2019 : Pour les personnes ayant opté pour le prélèvement en 1 fois, la prime sera débitée début décembre 2018.

Le site dont voici l'adresse www.amicale-vie.fr a été complètement modifié. Vous y trouverez des informations importantes et pourrez y réaliser de nombreuses opérations. N'hésitez pas à le consulter.

La Tutélaire

Pour information : la Tutélaire verse un capital décès de 2000€ jusqu'à 70 ans. Ce capital est ensuite réduit de 150 € par an et à partir de 80 ans, le capital reste figé à 500€.

RETRAITES DE LA POSTE

Le guichet des aidants est ouvert aux retraités de La Poste.

Vous aidez régulièrement une personne de votre entourage dans les actes de la vie quotidienne : vous êtes un aidant familial.

La Poste a mis en place le guichet des aidants familiaux afin d'accompagner les postiers actifs dans la conciliation entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

Le COGAS de La Poste a décidé de proposer aux postiers retraités l'accès au Guichet des aidants : accompagnement du parcours de vie, conseils et renseignements.

Vous pouvez aussi bénéficier des [séjours Domitys](#) au tarif postier, de la remise de 10 % [chez AXEO](#).

Le guichet des aidants familiaux de La Poste :

Tél. : 017 816 14 27 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 heures locales de métropole.

RETRAITES D'ORANGE : OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DE VALIDATION 2019

Le CCUES/votre CE-Retraité propose aux ouvrants droit retraités de l'UES Orange (ex-UES France Télécom SA - Orange) des prestations sociales et culturelles.

Le montant des aides varie en fonction de votre Quotient Familial (QF), il est calculé chaque année. Pour bénéficier des prestations en 2019, vous devez donc faire valider votre QF annuel.

Si vous venez de vous inscrire au CCUES/votre CE-Retraité (ou de réactiver votre compte Guichet Unique), vous devez faire valider votre nouveau "QF retraités" même si votre "QF salarié" était déjà validé pour 2019.

La campagne de validation des QF 2019 est ouverte **du 25 septembre 2018 au 31 décembre 2019**.

Au regard de l'importante charge de travail pour les services impactés, vous êtes invité à faire valider votre QF 2019 dès maintenant de la campagne seulement si vous comptez profiter de prestations en tout début d'année. Si ce n'est pas le cas, faites votre demande ultérieurement, en cours d'année. Notez qu'aucune validation ne sera effectuée après la date de fermeture.

RETRAITES D'ORANGE : LES 10 %

Certains adhérents ont demandé un code pour bénéficier d'une remise de 10 % sur les abonnements internet et mobile.

Or, ils n'ont pas donné suite à leur demande en s'inscrivant sur le kiosque des retraités dont voici l'adresse : <https://monkiosqueretraites.orange.fr>

Sachant que le tarif moyen d'un abonnement internet et mobile est d'environ 60 € par mois, la remise appliquée est donc de 6 € mensuels.

L'économie réalisée par an est ainsi de 72 €, ce qui couvre largement le montant de l'adhésion ANR.

De plus, vous recevez des informations importantes par le biais du journal national « La Voix de l'ANR » et par le « Flash Infos ».

Cette remise n'est pas automatique, il faut la demander.

Pour les nouveaux retraités, demandez nous l'imprimé.

LE TELEPHONE FIXE APPELÉ A DISPARAITRE

Voici une information qui concerne directement les personnes âgées. En effet, à partir de 2023, le téléphone fixe classique est appelé à disparaître : tout le monde devra donc être équipé d'une « box » pour pouvoir téléphoner.

Pour les générations de jeunes d'adultes, cette information n'a probablement aucun impact. En revanche, pour les personnes âgées, la disparation du téléphone fixe classique peut s'avérer extrêmement importante.

En effet, les aînés restent en grande majorité équipés d'anciens téléphones (ceux de Orange avec ligne de type RTC*). Des appareils qui, de surcroît, leurs permettent de rester en lien avec leurs proches et l'extérieur.

Or, il faut savoir que d'ici 2023, ces téléphones commenceront à disparaître de notre environnement et de nos logements. On estime que cela représente encore actuellement une dizaine de millions de personnes : un chiffre loin d'être négligeable.

Il reste encore du temps pour s'équiper, mais les aînés vont devoir s'équiper d'une « box » afin de rester connectés avec le monde.

*Réseau Téléphonique Commuté

LA COOP VAD

La COOP met à votre disposition une large sélection pour l'équipement de la maison : literie, électroménager, image/son, canapés, puériculture, beauté & mode, épicerie...

Les prix les plus justes

À la COOP, les prix sont calculés au plus juste pour qu'ils profitent aux sociétaires avant tout.

Un mode de consommation responsable

Pour donner du sens à vos achats, la COOP privilégie le Made in France, le respect de l'Environnement et l'économie Sociale et Solidaire.

Un vrai pouvoir démocratique

Doté d'un droit de vote, chaque sociétaire peut, s'il le souhaite, s'impliquer dans la vie de la coopérative.

Devenir sociétaire, c'est simple !

Pour devenir sociétaire et profiter à vie des avantages de la COOP, il vous suffit de prendre une part sociale de 10€ (valable à vie). Cette dernière sera ajoutée à votre première commande sur lacoop.fr. Plus aucune cotisation ne vous sera demandée ensuite !

1. **Complétez le formulaire en ligne.**
2. **Profitez des offres de www.lacoop.fr**
3. **Souscrivez votre part sociale de 10€ à l'occasion de votre premier achat.**

Le Pourquoi du Centre S'Time à AMIENS



Vous avez terminé votre traitement de chimiothérapie et/ou de radiothérapie. Vous vous sentez fatigué(e), vous ressentez le besoin d'être accompagné(e), soutenu(e) ?

Le Centre S'Time à AMIENS vous propose un accompagnement complet pour vous aider à vous reconstruire et à vous remettre sur pieds. C'est un programme gratuit de 2 jours par semaine sur 4 mois, ouvert aux femmes comme aux hommes qui comprend :

- Activités physiques adaptées, soins socio-esthétiques, réflexologie plantaire, ateliers cuisine, soutien/accompagnement psychologique.

Pour plus de renseignements : Centre S'Time – 8 rue André Chénier 80000 Amiens

Heures d'ouvertures : Mardi et Jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h – Téléphone : 03 22 39 24 90

Site : www.centre-stime.fr

LOISIRS & VOYAGES

Dates des vacances scolaires 2018/2019 Zone B

Toussaint : du 20 octobre au 4 novembre

Noël : du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019

Hiver : du 10 février au 24 février 2019

Printemps : du 07 avril au 22 avril 2019

Été : 06 juillet 2019

Dates	Lieu	Départ	Date limite d'inscription
Jeudi après-midi (mensuel)	Généalogie ANR 219 route d'Abbeville Amiens	Sur place	S'inscrire directement à l'ANR
Du 16 septembre au 16 décembre 2018	Visites des Archives départementales 61 rue Saint Fuscien Amiens	Sur place	Visite libre
Jeudi 15 novembre 2018	Beaujolais/Bowling	Sur place	5 novembre 2018
Jeudi 24 janvier 2019	Repas spectacle à Elbeuf	(1) (3)	8 janvier 2019
Jeudi 21 mars 2019	Réunion Départementale Groupe Somme	Sur place	En étude
Jeudi 25 avril 2019	Etretat	(1) (3)	19 mars 2019
Les 23 et 24 mai 2019	Val de Cher et Zoo de Beauvals	(1) (3)	23 avril 2019
Jeudi 27 juin 2019	Chantilly	(1) (3)	28 mai 2019
Jeudi 11 juillet 2019	En Champagne	(1) (3)	11 juin 2019

Le prix indicatif est toujours susceptible d'être modifié compte tenu du nombre de participants, de certaines taxes, de la variation du coût du carburant

A l'inscription vous devez être à jour de votre cotisation

(1) Départ Bd Faidherbe Amiens (2) Départ du parking de la gare Amiens 2

(3) Départ d'Abbeville (4) Départ du parking autoroute A1 Roye

Droit à l'image : Lors de séjours ou sorties, les participants sont susceptibles d'être photographiés ou filmés pour les besoins du site de l'ANR du groupe Somme (www.anr80.fr) et de la diffusion d'albums de voyages, le participant est informé qu'il lui revient de signaler par écrit à l'ANR 80 son opposition éventuelle à cette pratique (avant le départ).

**Pour information, concernant les voyages complets.
Possibilité de s'inscrire sur la liste d'attente**

Du 2 au 11 mai 2019	Binic (Côtes d'Armor)
Du 4 au 11 septembre 2019 Du 15 au 22 septembre 2019	Ecosse

Initiation à la généalogie : « à la recherche de vos ancêtres »



La saison dernière, vous avez été nombreux à participer aux réunions mensuelles organisées dans les locaux de l'ANR.

Ces réunions s'adressent aux débutants en recherches généalogiques comme aux généalogistes confirmés qui peuvent apporter une aide précieuse dans les recherches.

Nous nous retrouverons environ une fois par mois selon les disponibilités de chacun.

Pour participer à ces réunions, vous pouvez contacter l'ANR par téléphone au 03 22 22 18 29 ou par mail à l'adresse: anrlpft80@wanadoo.fr

Visites des Archives Départementales du 16 septembre au 16 décembre 2018



Exposition "Comme une lettre à la Poste"

**Histoire des postes et télécommunications dans la Somme du XVIe au XXIe siècle.
Présentée du 16 septembre au 16 décembre 2018, aux Archives de la Somme...**

Saviez-vous que la distribution du courrier remonte aux temps les plus anciens et qu'elle s'est faite à pied, à cheval, en vélo, en voiture et maintenant en trottinette électrique ? Saviez-vous que le calendrier des Postes est apparu au début du XVIIIe siècle ? Saviez-vous que le port des lettres était payé à l'arrivée avant la création du timbre-poste en 1848 ?

Venez découvrir documents inédits et anecdotes sur l'histoire de la Poste du 16 septembre au 16 décembre 2018.

Exposition ouverte du lundi au jeudi de 9h à 17h.

Ouvertures exceptionnelles les dimanches 7, 21 et 28 octobre de 14h à 17h, visite guidée à 15h

Jeu 15 novembre : Au Bowling d'Amiens et déjeuner Beaujolais nouveau

Nous retournons au Bowling ! C'est votre souhait ! Deux parties après le repas et une troisième gratuite - 30 pistes de bowling nous seront réservées

- Le déjeuner au restaurant nous fera découvrir le beaujolais nouveau 2018...

A 11h45, rendez-vous sur place au Bowling – rue Colbert (près de l'hippodrome)

Merci de prévoir 1 jeton de caddie ou une pièce de 1 € pour les casiers à chaussures, restitué à l'issue de la partie

Prix par participant : **35 €**

Inscription **avant le 6 novembre 2018**- (Rédiger un bulletin vierge en dernière page)
Joindre le paiement **uniquement** en chèque bancaire à l'ordre de **ANR80**

Jeudi 24 janvier 2019 : au cabaret « Les enfants Terribles » pour notre repas de début d'année à Elbeuf

D'abord, il y a le restaurant. Un menu alléchant, des serveurs sympas...

Et puis disparition/transformation des serveurs coïncidant avec l'arrivée de danseuses en plumes, strass et paillettes ! Débute alors un spectacle de cabaret mêlant danses et chansons dans une ambiance exceptionnelle.

Nous vous emmènerons donc à Elbeuf, en Normandie, ce 24 janvier pour en profiter.

Il est prudent de réserver sans trop tarder.

Menu :

- cocktail antillais et sa verrine
- foie gras maison, pain d'épice et brioche
- sorbet pomme calvados
- cuisse de confit de canard et ses pommes de terre sarladaises
- fromage sur son lit de salade
- dessert des Enfants Terribles
- café

Transport en autocar avec les Courriers Automobiles Picards (CAP)

Départ d'**Amiens à 9h00** - Départ d'**Abbeville à 9h45**

Retour Abbeville 19h15 – Amiens 20h30

Prix par participant : 83 €

Inscription **avant le 8 janvier 2019**- nombre de places limitées

(Rédiger un bulletin vierge en dernière page)

Joindre le paiement en chèque bancaire à l'ordre de **ANR80**

ou en chèques vacances (sans les libeller)

Jeudi 25 avril 2019 : une journée à Etretat

10h30 : visite libre des jardins d'Etretat. La journée débutera par une visite de ces jardins, récemment « restaurés » alliant la nature et les œuvres d'art avec plus de 100 000 unités de végétation qui assurent le spectacle quelle que soit la saison.

12h30 : déjeuner au restaurant du casino d'Etretat

Kir

Bruschetta normande

Filet de saumon sauce vierge et poêlée de haricots vert

Charlottine aux poires, coulis caramel

¼ de vin, eau et café

15h00 : visite audio guidée du clos Arsène Lupin. Dans la demeure du créateur de Lupin, participez à une visite qui vous permettra de découvrir le fameux trésor de l'Aiguille Creuse accompagné de Grognard, le fidèle valet de Lupin.

17h30 ; retour pour Abbeville et Amiens

Transport en autocar avec les Courriers Automobiles Picards (CAP)

Départ d'**Amiens à 7h30** - Départ d'**Abbeville à 8h15**

Retour Abbeville 19h15 – Amiens 20h00

Prix par participant : 75 € (Base de 40 personnes)

Inscription **avant le 19 mars 2019-**
(*Rédiger un bulletin vierge en dernière page*)
Joindre le paiement en chèque bancaire à l'ordre de **ANR80**
ou en chèques vacances (sans les libeller)

Jeudi 23 et vendredi 24 mai 2019 : Val de Cher et zoo de Beauval

JOUR 1

Départ 6h00 d'Abbeville et 6h45 d'Amiens avec la CAP

11h30 : arrivée à la maison éclusière de Chisseaux

12h00 : embarquement à bord du « Bélandre »

12h30 : départ pour 2h00 de déjeuner croisière sur le Cher avec passage sous les arcades du château de Chenonceau

15h30 : Amboise, visite du Clos Lucé, demeure de Léonard de Vinci

19h00 : arrivée à l'hôtel « Villa Bellagia » à Amboise. Installation dans les chambres et dîner

JOUR 2

Petit déjeuner et journée à la découverte du zoo de Beauval

Déjeuner : un coupon repas de 15€ vous sera remis vous laissant toute liberté pour votre visite

Départ à 17h30 vers la Picardie, retour prévu vers 22h30

Transport en autocar avec les Courriers Automobiles Picards (CAP)

Départ d'**Abbeville à 6h00** - Départ d'**Amiens à 6h45**

Retour Amiens 23h15 – Abbeville 00h00

Prix par participant : **282 €** (Base de 35 personnes)

Inscription **avant le 23 avril 2019**
(*Rédiger un bulletin vierge en dernière page*)

Joindre un acompte de **100 €** en chèques vacances (sans les libeller) ou chèque bancaire à l'ordre de **COS PTT 80**

Jeudi 27 juin 2019 : visite du domaine de Chantilly

-10h00 : visite du musée du cheval

-11h00 : démonstration de dressage équestre (30 mn)

-12h15 : déjeuner à la « Capitainerie », située dans les anciennes cuisines de Vatel.

-14h00 : visite guidée du château : les grands appartements magnifiquement meublés et les splendides collections de peintures (juste après les collections du Louvre)

-15h45 : promenade dans le parc et les jardins dessinés par Le Notre et récemment restaurés

-17h30 : départ pour Amiens et Abbeville

Transport en autocar avec les Courriers Automobiles Picards (CAP)

Départ d'**Abbeville à 7h30** - Départ d'**Amiens à 8h15**

Retour Amiens 19h15 – Abbeville 20h00

Prix par participant : **80 €** (Base de 40 personnes)

Inscription **avant le 28 mai 2019-**
(*Rédiger un bulletin vierge en dernière page*)
Joindre le paiement en chèque bancaire à l'ordre de **ANR 80**
ou en chèques vacances (sans les libeller)

Jeudi 11 juillet 2019 : une journée en Champagne

Qui mieux qu'un viticulteur peut vous accueillir en Champagne.

Nous vous proposons de sortir des sentiers battus et de découvrir le cœur du vignoble.

Vers 10 h 30 : Arrivée au charmant village fleuri de **Chamery** (classé 4 fleurs) où le petit train des vignobles vous attendra pour une balade à travers les vignes et le village. Durant cette promenade, vous découvrirez le travail de la vigne et le savoir-faire des vignerons...

11 h 30 Le vigneron vous accueillera pour une visite de cave suivie d'une dégustation de Champagne Brut 1^{er} cru.

12 h 30 Déjeuner au caveau du vigneron. Votre repas sera servi en costume folklorique.

Menu du vigneron

Coupe de champagne

Tourte vigneronne sur crudités

Jambonnette de dinde sauce ratafia et sa garniture

Salade-fromage

Dessert du chef aux fraises et aux biscuits roses

¼ de vin rouge en carafe et café.

15 h 30 Croisière promenade sur la Marne à Cumières

Découverte de l'histoire des Canaux, de la faune et de la flore existant sur la rivière Marne avec de magnifiques panoramas.

Transport en autocar avec les Courriers Automobiles Picards (CAP)

Départ d'**Abbeville à 7h30** - Départ d'**Amiens à 8h15**

Retour Amiens 19h45 – Abbeville 20h30

Prix par participant : **82 €** (Base de 40 personnes)

Inscription **avant le 11 juin 2019-**

(Rédiger un bulletin vierge en dernière page)

Joindre le paiement en chèque bancaire à l'ordre de **ANR 80**

ou en chèques vacances (sans les libeller)

Informations concernant les sorties

IMPORTANT : les inscriptions aux voyages ne seront effectives que si l'adhérent est à jour de sa cotisation.

La réservation est prise en compte lorsque le paiement est joint à la demande ; Envoyer un chèque par sortie

La plus souvent, nos visites sont guidées. Le déjeuner est compris dans le prix demandé dans la plupart des cas.

Pour les « non adhérents », remplir la partie grisée du bulletin de réservation. En retour une demande d'adhésion sera transmise. Cette adhésion est obligatoire afin que chaque participant soit assuré.

Les inscriptions seront classées selon les critères habituels :

1- Nouveaux adhérents pour leur première demande

2- Adhérents refusés à une des sorties précédentes

3- Adhérents classés dans l'ordre de postage des réponses (cachet de La Poste faisant foi)

4- Invités présentés par les adhérents (cotisation « Associé »), dans l'ordre établi au point 3.

En cas de liste d'attente, vous en serez informé au plus tard 1 semaine après la clôture des inscriptions.

Une confirmation de participation vous sera envoyée 2 semaines au plus tard avant la sortie.

En cas de désistement, si celui-ci intervient 15 jours avant la date de la sortie d'1 journée, votre chèque sera détruit ou vous sera retourné, au-delà de cette date, vous nous proposerez un remplaçant, sinon la sortie ne pourra être remboursée.

Sortie d'une journée : c'est l'assurance du transporteur qui intervient – l'ANR n'a pas d'assurance rapatriement pour ce type d'activité.

Voyage de plus d'une journée : c'est l'assurance du voyageur qui intervient.

Transport personnel : le véhicule et son conducteur sont couverts par l'assurance du conducteur.

La responsabilité civile de l'ANR n'est pas engagée.

L'ANR ne doit pas organiser ou vendre des voyages ou séjours touristiques soumis à la loi 92-645 du 13 juillet 1992 et du décret 94-490 du 15 juin 1994. Les séjours Azureva résultent d'une convention signée avec le Comité des Œuvres Sociales (COS).

- Vous pouvez nous joindre au **téléphone** : 03.22.22.18.29

- **Permanence** de la section Loisirs-Voyages ; le mardi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h00.

- Pour nous **rendre visite** à la permanence : Pont de la distillerie - 219 route d'Abbeville à Amiens (arrêt de bus « Sully »).

En aucun cas vous ne devez envoyer du courrier à cette adresse mais à l'adresse citée en 1^{ère} page et en-tête de chaque bulletin d'inscription.



BULLETIN d'INSCRIPTIN et de REGLEMENT

Association Nationale des Retraités – La Poste et France Telecom – Groupe Somme –BP 41618 – 80016 AMIENS CEDEX 1

Nom de la Sortie : (date) :

Nom :-..... Prénom

Adresse :-.....

Code Postal :- Ville :-

N° de téléphone : N° de portable : adresse mail :

INSCRIPTION : TARIF de la sortie :

..... € x..... = €

en cas de nuitée : Choix d'une chambre seule : OUI NON

ou chambre partagée avec :

Vos commentaires :

Lieu du point de départ :

REGLEMENT et Mode de paiement :

d'un montant de :..... € x =€

En chèque bancaire

En chèques vacances (bien vouloir en indiquer les n°)

.....

Date : Signature

Pour les personnes non adhérentes : bien vouloir inscrire les noms, prénom, adresse, téléphone, date et lieu de naissance :
Nous vous contacterons.



BULLETIN d'INSCRIPTIN et de REGLEMENT

Association Nationale des Retraités – La Poste et France Telecom – Groupe Somme –BP 41618 – 80016 AMIENS CEDEX 1

Nom de la Sortie : (date) :

Nom :-..... Prénom

Adresse :-.....

Code Postal :- Ville :-

N° de téléphone : N° de portable : adresse mail :

INSCRIPTION : TARIF de la sortie :

..... € x..... = €

en cas de nuitée : Choix d'une chambre seule : OUI NON

ou chambre partagée avec :

Vos commentaires :

Lieu du point de départ :

REGLEMENT et Mode de paiement :

d'un montant de :..... € x =€

En chèque bancaire

En chèques vacances (bien vouloir en indiquer les n°)

.....

Date : Signature

Pour les personnes non adhérentes : bien vouloir inscrire les noms, prénom, adresse, téléphone, date et lieu de naissance :
Nous vous contacterons.